

## Finlande

Selon les statistiques nationales, le nombre d'étrangers qui vivaient en Finlande fin 2011 était de 183 000, soit environ 3.4 % de la population. Les groupes les plus importants sont constitués d'Estoniens (33 900) et de Russes (29 600).

En 2010, d'après les statistiques nationales, 25 600 personnes sont entrées en Finlande, soit 4 % de moins qu'en 2009. Parmi ces entrées, 18 200 étaient des ressortissants étrangers, soit environ le même niveau qu'en 2009. Les principaux pays d'origine des immigrants demeurent l'Estonie (3 900), la Fédération de Russie (2 300), l'Irak (1 100) et la Somalie (1 000). D'après les premières statistiques, 21 000 personnes sont arrivées en Finlande entre janvier et septembre 2001, chiffre en légère hausse par rapport à celui de la période correspondante de l'année précédente (19 800).

En 2010, le nombre de demandes de permis de séjour a augmenté dans toutes les catégories de demandeurs. Le nombre de demandes liées à la famille a augmenté de 25 % par rapport à 2009, pour s'établir à 10 600, et celui de demandes de permis de séjour à des fins d'emploi de 14 % en 2010. Sur le total de 16 300 titres de séjour accordés cette année là, 34 % l'ont été au titre des liens familiaux, 28 % pour raisons d'études, et 18 % pour l'emploi. La répartition des 17 700 permis accordés en 2011 compte moins de permis pour raisons familiales (32 %) et plus de permis pour raisons d'études (31 %) qu'en 2010.

En 2010, 4 000 personnes au total, y compris 330 mineurs non accompagnés, ont demandé l'asile en Finlande, chiffre en baisse de 33 % par rapport à 2009. Le nombre de demandes d'asile a encore baissé en 2011, tombant à 3 100.

Le nouveau gouvernement finlandais formé en juin 2011 a inclus l'intégration des immigrants et la prévention de la discrimination dans son programme. La nouvelle politique d'immigration est destinée à soutenir la construction d'une société plurielle, et à accroître la compétitivité internationale du pays. Les mesures à mettre en œuvre visent à augmenter le taux d'emploi des immigrants, à rendre la politique d'intégration plus efficace, à accélérer le processus de traitement des demandes d'asile et à lutter contre la discrimination. La surveillance du marché du travail sera intensifiée pour assurer l'égalité des droits à tous les salariés. Depuis janvier 2012, le ministère de l'Emploi et de l'Économie est responsable des questions d'intégration, à l'exception des questions de nationalité et de promotion des bonnes relations entre les groupes ethniques, qui demeurent, de même que toutes les autres questions liées aux migrations, l'apanage du ministère de l'Intérieur.

La loi sur la promotion de l'intégration, adoptée sous le gouvernement précédent, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2011. La loi élargit la portée des mesures

d'intégration, surtout les premières années. En vertu de la nouvelle loi, tous les immigrants (et non plus, comme précédemment, les chômeurs enregistrés) se verront fournir des informations de base sur la société finlandaise ainsi que sur leurs droits et obligations au moment de recevoir leur titre de séjour. Les immigrants sont aussi habilités à bénéficier d'une évaluation de leurs besoins quant à l'apprentissage du finnois et d'un éventuel plan d'intégration. De nouveaux modèles de formation à l'intégration seront étudiés pour trouver les méthodes les plus efficaces permettant aux immigrants d'entrer sur le marché du travail ou facilitant l'intégration de ceux qui sont déjà insérés sur ce marché.

La loi sur la nationalité a été réformée en septembre 2011, offrant ainsi une procédure plus souple d'acquisition de la citoyenneté. La durée de séjour requise pour demander la nationalité finlandaise a été ramenée à cinq ans au lieu de six, et la durée de séjour temporaire en Finlande sera en partie prise en compte.

Une nouvelle loi sur l'accueil des migrants pour raisons humanitaires est également entrée en vigueur en septembre 2011. Elle distingue le soutien financier accordé aux personnes demandant la protection internationale et aux bénéficiaires de la protection temporaire du régime général de prestations sociales.

Le dispositif spécifique de migrations de retour pour les Ingriens d'ascendance finlandaise prendra fin après une période de transition de cinq ans à compter de juillet 2011. À partir de juillet 2016, cette catégorie de population désireuse de venir s'installer en Finlande devra déposer ses demandes en suivant les filières migratoires générales.

À compter de janvier 2012, la Finlande met en œuvre la Directive de l'Union européenne (UE) relative à la « Carte bleue » pour la délivrance de titres de séjour aux migrants hautement qualifiés d'origine extracommunautaire justifiant d'au moins un an d'emploi dans un domaine où leurs hautes compétences sont en demande, sous réserve qu'ils perçoivent un salaire situé au-dessus de la moyenne.

Des modifications concernant les caractéristiques biométriques figurant sur les permis de travail sont entrées en vigueur en janvier 2012. Depuis cette date, les candidats doivent se présenter en personne pour obtenir un titre de séjour. Les cartes de séjour biométriques sont destinées à prévenir et à lutter contre l'immigration illégale et le séjour irrégulier en créant un lien fiable entre le titre de séjour et son possesseur.

### Pour en savoir plus :

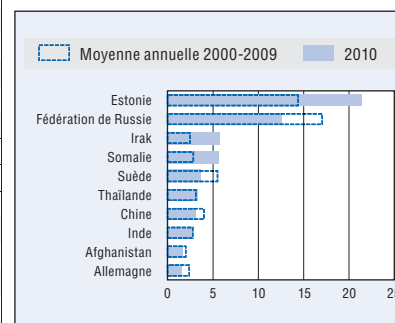
[www.migri.fi/netcomm/?language=EN](http://www.migri.fi/netcomm/?language=EN)  
[www.intermin.fi](http://www.intermin.fi)

## Tendances récentes des flux et des effectifs de migrants

FINLANDE

Flux migratoires d'étrangers	2000	2005	2009	2010	Moyenne		Milliers
					2001-05	2006-10	2010
<b>Définition nationale</b>							
<i>Pour 1 000 habitants</i>							
Entrées	1.8	2.4	3.4	3.4	2.1	3.3	18.2
Sorties	0.8	0.5	0.8	0.6	0.5	0.7	3.1
<b>Entrées d'étrangers par catégorie</b>							
<i>Statistiques de permis de résidence (données standardisées)</i>							
	Milliers		Distribution (%)				
	2009	2010	2009	2010			
Travail	1.6	1.1	8.8	5.8			
Famille (y compris la famille accompagnante)	6.3	6.2	35.0	34.3			
Humanitaire	3.0	3.2	16.6	17.4			
Libre circulation	6.5	7.1	35.8	39.0			
Autres	0.7	0.7	3.7	3.6			
Total	18.1	18.2	100.0	100.0			
<b>Migrations temporaires</b>							
	2005	2009	2010	Moyenne 2006-10			
<i>Milliers</i>							
Étudiants	..	4.3	4.5	4.2			
Stagiaires	..	..	..	..			
Vacanciers actifs	..	..	..	..			
Travailleurs saisonniers	12.2	12.5	12.0	12.7			
Personnel transféré au sein de leur entreprise	..	..	..	..			
Autres travailleurs temporaires	6.5	10.0	9.0	10.2			
<b>Entrées de demandeurs d'asile</b>							
	2000	2005	2009	2010			
<i>Pour 1 000 habitants</i>	0.6	0.7	1.1	0.7			
					Moyenne 2001-05	Moyenne 2006-10	Niveau 2010
					0.6	0.7	4 018
<b>Composantes de la croissance de la population</b>							
	2000	2005	2009	2010			
<i>Pour 1 000 habitants</i>							
Total	1.9	3.6	4.5	4.5	2.9	4.4	24
Accroissement naturel	1.5	1.9	1.9	1.9	1.6	2.0	10
Solde migratoire	0.4	1.7	2.6	2.4	1.3	2.4	13
<b>Effectifs de migrants</b>							
	2000	2005	2009	2010			
<i>En % de la population totale</i>							
Personnes nées à l'étranger	2.6	3.4	4.4	4.6	3.1	4.1	248
Population étrangère	1.8	2.2	2.9	3.1	2.0	2.7	168
<b>Naturalisations</b>							
	2000	2005	2009	2010			
<i>En % de la population étrangère</i>	3.4	5.2	2.4	2.8	4.3	3.3	4 334
<b>Résultats sur le marché du travail</b>							
	2000	2005	2009	2010			
<i>Emploi/population (%)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	71.2	71.2	69.6	69.5	71.0	71.3	
Hommes nés à l'étranger	49.9	61.7	67.7	66.2	64.9	68.2	
Femmes nées dans le pays de résidence	65.3	68.0	68.2	67.5	67.4	68.5	
Femmes nées à l'étranger	39.0	49.7	59.8	55.1	50.8	57.2	
<i>Taux de chômage (% de la population active)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	10.3	9.3	8.7	8.8	10.0	7.7	
Hommes nés à l'étranger	36.6	22.4	16.1	18.4	20.8	15.2	
Femmes nées dans le pays de résidence	12.0	9.4	7.4	7.4	10.0	7.4	
Femmes nées à l'étranger	21.3	22.7	14.7	15.8	22.6	16.0	
<b>Indicateurs macroéconomiques</b>							
	2000	2005	2009	2010			
<i>Croissance annuelle en %</i>							
PIB réel	5.3	2.9	-8.4	3.7	2.6	1.1	
PIB/tête (niveau en USD)	5.1	2.6	-8.8	3.3	2.4	0.6	36 477
Emploi (niveau en milliers)	1.7	1.5	-2.9	-0.5	0.6	0.4	2 438
<i>Pourcentage de la population active</i>							
Chômage	9.8	8.4	8.3	8.4	8.9	7.5	

10 principales nationalités en % des entrées d'étrangers



Les notes et les sources figurent à la fin de la partie.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932645803>